

CONSIGNES DE VISITE DANS LES SERVICES



Les visites sont interdites :

- Dans les chambres hébergeant un patient Covid+
- A toute personne présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19

Partout ailleurs, les visites sont possibles, sous certaines conditions :

➤ Hospitalisation :

Ces consignes pourront être adaptées par les services au regard de situations exceptionnelles.

- Chirurgie/Médecine : 2 visites par patient et par jour (visite alternée en chambre double)
- Maternité : conjoint(e), fratrie et grands-parents.
- Néonatalogie : voir consignes spéciales du service

➤ Ambulatoire :

**Seul l'accompagnant en chambre seule peut rester dans la chambre.
Chambre double : vous pouvez rester dans les locaux.**

➤ Consultation :

1 seul accompagnant maximum

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement



RESPECTEZ
la distanciation physique.



PRÉSENTEZ-VOUS
à un professionnel de l'unité avant d'entrer dans la chambre.

Se laver soigneusement les mains dès l'entrée en chambre avec une solution hydro alcoolique ou eau savonneuse

